après la déclaration qu'il fait de son titre d'officier de réserve, ce qui aurait dû lui en imposer une certaine vis-à-vis des représentants de l'autorité.

Enfin le calme se rétablit et les premières *araignées* font leur apparition sur la piste pour la dernière course. 2e prix International (handicap au trot attelé) 4.500 mètres ; 2,000 fr. ; huit partants sur onze inscrits.

1er *Mazeppa*, à sir Arthur (conduit par Henry); 2e, *Olga*, à M. J. Dassonville (Pourrha); 3e *Tobeda*, à sir Arthur, (par André).

Pari mutuel : 29.50 pour 10, 23 pour 5.

Très belle course. Cinq chevaux se suivent de très près au poteau d'arrivée, chose assez rare au trot attelé, où les distances sont généralement **très marquées.**

*Mazeppa* a fourni une course superbe ; restée assez en arrière pendant les deux premiers tours, il a, au troisième, distancé ses concurrents, et est arrivé magnifique premier, battant *Olga* et *Tobeda*, ce dernier, très grand favori.

Les tribunes ont accueilli le vainqueur par de frénétiques applaudissements ; c'était vraiment justice, car *Mazeppa*, très bien mené, a conservé, tout le temps, un trot d'une régularité remarquable.

L'excellente musique du 43e [illegible] était son concours [illegible].

M. C[illegible] remplissait les fonctions de starter ; M. A[illegible] présidait au pesage, M. le comte d'H[illegible] jugeait à l'arrivée.

[illegible] très-aimé, s'est [illegible] grand ordre.

La réunion d'été aura lieu le dimanche 30 juin.

---

**Sport.** — P[illegible] primés récemment à Roubaix ont obtenu de nouvelles distinctions à l'exposition canine qui vient de [illegible] à Bruxelles. [illegible] — *Lorna done of Kipring*, appartenant à M. A. Morren, avait obtenu le prix d'honneur à Roubaix ; elle a à Bruxelles le 2e prix.

Parmi les chiens d'arrêt à poils ras de race anglaise, un autre produit de M. A. Morren, *Little duke of kent*, obtient le 1er prix, qu'il avait également remporté à Roubaix. Le 3e prix de la même classe est revenu à *Express*, encore un chien de M. Morren, qui avait eu le 2e prix à Roubaix.

**Pèlerinage du travail à Rome.** — Le Comité diocésain du *Pèlerinage du travail à Rome* s'est réuni le 8 mai sous la présidence de M. J. B. Carlier, vicaire capitulaire.

Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'espérer que l'on atteindra le chiffre que l'on espérait, c'est-à-dire 1.000 pèlerins auprès du Souverain pontife. En effet, les membres du Comité donnent les renseignements suivants :

M. Van Desmedt annonce qu'il peut déjà compter sur une cinquantaine de pèlerins venant de l'arrondissement de Dunkerque. L'arrondissement d'Hazebrouck en promet une trentaine. Mais ce chiffre sera sans doute doublé dans un pays qui compte des populations aussi chrétiennes que celles des cantons d'Hazebrouck, Morbecque, Bailleul, Cassel, Steenvoorde et surtout celui de Merville, avec les paroisses d'Estaires et de La Gorgue.

Dans l'arrondissement de Lille, M. Dufilleul promet pour Armentières 40 à 50 pèlerins ; M. Barrois-Lepers dit que le chiffre de 300 déjà annoncé pour Tourcoing sera atteint.

M. Bayart Dubar confirme également le chiffre de 150 pour Roubaix.

A Lille, le comité local est en voie de formation. On espère arriver facilement à 100 pèlerins pour Lille et ses cantons.

M. de Bailliencourt promet 30 pèlerins pour l'arrondissement de Douai.

Les arrondissements de Valenciennes, de Cambrai et d'Avesnes, compteront sans doute chacun une quarantaine de représentants.

Ce sera là une manifestation grandiose qui prouvera une fois de plus aux prétendus amis du peuple que c'est l'Eglise catholique qui s'occupe des véritables intérêts des ouvriers. Il est bon aussi de montrer que les idées socialistes et *les immortels principes de 89* ne sont pas le seul guide de l'ouvrier et qu'il y a dans sa conscience d'autres principes et un culte qui n'est pas celui de *Ste Marianne*.

**Dîner de la Betterave.** — On nous écrit de Paris :

« Le 13e banquet de l'Association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais, qui a eu lieu samedi au *Grand Véfour*, sous la présidence de M. François De Bus, ancien magistrat, a été très réussi.

» Citons parmi les convives : le général L'Hôtelier; le président Bresselle ; Dejardin, député ; Weerts, artiste-peintre ; le grand chansonnier Gustave Nadaud ; Leu[illegible], ingénieur de la ville de Paris, etc. etc.

» Au dessert, M. le président De Bus, a eu un succès toujours croissant de l'Association qui compte aujourd'hui plus de deux années d'existence.

» Au concert qui a suivi le banquet, immense succès pour l'incomparable et infatigable Gustave Nadaud ; le charmant poète Georges Nazid ; le pianiste Pizzicello, etc. etc. »

---

**Introduction de la viande abattue.** — Le *Gaulois* annonce qu'une question sera adressée au ministre du commerce sur un fait qui intéresse au plus haut point les agriculteurs et notamment les éleveurs.

Ceux-ci comptaient sur l'Exposition pour faire monter les prix des bestiaux, aussi, ont-ils été désagréablement surpris en constatant, sur le marché de la Villette, une baisse inexplicable.

Des renseignements pris, il résulte que cette baisse est due à l'importation en masse par la frontière belge de quantités considérables de viande abattue.

C'est M. Dellisse, député du Pas-de-Calais, qui a été chargé par un certain nombre de ses collègues de demander au gouvernement les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cet état de choses.

---

## COUR D'ASSISES DU NORD

*Audience du lundi 20 mai*

Présidence de M. le Conseiller MAULFASTRE. — Ministère public : M. DAGALLIER substitut du procureur général.

*1re affaire.* — **Affaire de mœurs**

L'accusé Jules-Adolphe Déja, journalier à Lille, y est né le 25 janvier 1860. Il a donc 29 ans.

Il est condamné à deux ans de prison. — Défenseur Me Wagner.

*2e affaire.* — **Tentative de vol qualifié à Banteux**

Les accusés sont : 1° Eugène-Fénélon Lecocq, 43 ans, chiffonnier à Gouzeaucourt; 2° Jean Baptiste Cattelain, 33 ans, journalier à Banteux.

Dans la soirée du 4 mars dernier, vers 11 heures, le sieur Lagon, contremaître de l'usine de Banteux, sise aux environs de Cambrai, aperçut de la lumière à l'une des fenêtres, bien qu'un peu auparavant il eût fait sa ronde habituelle, pour s'assurer que tout était en ordre. Il appela vivement ; mais aussitôt la lumière s'éteignit et, dans le silence de la nuit, il entendit le bruit des pas d'un homme qui fuyait précipitamment, et celui d'une chute violente dans l'escalier.

Très ému, Lagon courut à sa maison, s'arma d'un revolver et revint en toute hâte. Ayant pénétré dans l'usine, il se trouva brusquement en face d'Eugène Lecocq qui, à travers des explications fort embarrassées, déclara qu'il était entré dans les bâtiments pour se chauffer, guidé par Cattelain, ancien ouvrier de la fabrique.

Une première circonstance démentait cette allégation : Depuis le 1er mars, les générateurs étaient éteints et l'usine chômait. Ces deux individus ne pouvaient donc songer à venir s'y réchauffer.

Il est, de plus, certain que, dans un pareil but, on ne recourt ni à l'escalade ni à l'effraction. Or, ces hommes avaient franchi un mur haut de 3 mètres 50. Une fois dans la cour, et pour, en cas de danger, s'assurer un moyen de retraite, ils avaient fracturé et ouvert le grand portail qui donne sur la voie publique.

A n'en pas douter, dit l'accusation, malgré les dénégations persistantes de Lecocq et de Cattelain, le vol était le mobile de leurs agissements. Le sieur Lagon constata, en effet, que plusieurs tuyaux de cuivre et un robinet de bronze, d'une valeur de 75 francs, avaient été retirés de la place qu'ils occupaient encore le soir, lors de sa ronde, et portés près de l'escalier. Les malfaiteurs allaient sûrement les enlever, quand ils furent surpris par les cris du contre-maître. Des traces de doigts étaient imprimées sur la poussière qui recouvrait ces objets.

Cattelain, arrêté quelques jours plus tard, portait, au-dessus de l'œil gauche, une ecchymose très apparente. Il est aisé de l'expliquer par sa chute dans l'escalier, lors de sa fuite précipitée. Sa culpabilité est, d'ailleurs, pour le ministère public, établie par les aveux de Lecocq qui, appréhendé brusquement par le contre maître, l'a signalé comme son compagnon.

Ces deux malfaiteurs ont subi de nombreuses condamnations, notamment pour vol. Leur réputation est très mauvaise.

Défenseurs : Mes F. Dupelle et Dubuisson.

---

## NORD

**Les adieux du général Michaud.** — Vendredi, dans l'après-midi, tous les bataillons du 1er régiment de ligne, en garnison à Cambrai, se sont réunis en armes dans la cour de la citadelle. Le général Michaud, après avoir fait disposer les troupes en forme de fer à cheval, s'est avancé vers le centre et a fait ses adieux aux officiers et aux soldats.

Il a remercié les premiers de lui avoir rendu la tâche facile par leur dévouement, leur esprit d'ordre et leur science militaire.

S'adressant aux soldats, il leur a recommandé d'être toujours animés du plus pur patriotisme, de conserver le respect de leurs chefs et de la discipline militaire, qualités ou plutôt vertus qui font les bons soldats et les bons régiments.

A tous il exprime le regret de quitter le 1er de ligne, dont il emporte le meilleur souvenir.

**Sartes.** — L'élection d'un conseiller municipal a eu lieu dimanche. Sant[illegible] conservateur a été élu.

---

## PAS-DE-CALAIS

**Un nouveau crime à Laires.** — A peine les habitants de l'arrondissement de St-Omer étaient-ils remis de l'émotion causée par l'assassinat de la veuve Hochette, à Laires, canton de Fauquembergues, qu'on signale dans cette commune **un nouveau crime.**

Le parquet de Saint-Omer, averti par télégramme qu'une tentative d'assassinat avait été commise à Laires, s'est immédiatement rendu sur les lieux. La veuve Piée, âgée de 74 ans, rentière, demeurant seule à l'extrémité du village, fut réveillée tout à coup, pendant la nuit de jeudi à vendredi dernier, un individu la serrait fortement à la gorge et lui demandait où se trouvait son argent.

La veuve Piée qui désigna une garde-robe dans laquelle se trouvait un porte-monnaie contenant environ 20 francs, le voleur s'y rendit en recommandant à son camarade de veiller sur la femme ; il prit le porte-monnaie et l'argent, ainsi qu'environ cent livres de viande de lard, des bougies et du sucre ; puis les deux malfaiteurs absorbèrent l'alcool contenu en deux litres et s'enfuirent après avoir brutalisé la veuve Piée, à laquelle ils brisèrent deux dents.

Dans les pâtures qu'ils ont traversées, on a trouvé des morceaux de sucre perdus **en route et** qui indiquent bien le chemin qu'ils ont **suivi. La** veuve Piée n'a pu reconnaître ses agresseurs, qui sont entrés chez elle sans commettre aucune **effraction.**

Les voleurs doivent être du pays, et devaient savoir que la veuve Piée venait de vendre une vache pour 300 francs ; ils supposaient peut-être que ce prix avait été touché.

---

## BELGIQUE

**Mouscron.** — Mardi 21 mai, adoration perpétuelle dans la chapelle des RR. PP. Barnabites. Exposition du Saint-Sacrement à la messe de 5 h. 1/2 ; un vie des messes à 6 h. 1/2, à 7 h., à 7 1/2, 8 heures à 8 h. 1/2 grand'messe. Après l'Evangile instruction par le R. P. Famagelle. A 8 heures du soir, salut solennel.

Les premiers travaux se font pour la nouvelle chapelle des Pères ; la chapelle actuelle est beaucoup trop petite.

— Un vol de cinq poules et un coq a été commis au préjudice du sieur Degryse, près du patronage des garçons.

**Tentative de meurtre à Dottignies.** — Une jeune fille de Dottignies, nommée N..., était courtisée depuis quelque temps par un jeune homme de la localité voisine ; le père de Mlle N... voyait ce mariage d'un très mauvais œil.

Jeudi après-midi, le jeune homme vint demander officiellement la main de celle qu'il aimait. N... refusa catégoriquement, et comme le jeune homme insistait, il s'empara soudain d'un couteau et en porta deux coups au pauvre garçon, qui fut atteint à la nuque et à la figure.

A l'arrivée de voisins, le meurtrier prit la fuite; la gendarmerie qui avait été avisée, se mit à sa poursuite, mais jusqu'ici N... n'a pas été arrêté.

L'état de la victime est des plus graves.

**Menin.** — C'est aujourd'hui qu'a lieu l'inauguration de M. le chanoine Dilbar, nommé doyen de l'église St-Vaast à Menin ; tous les habitants sont participeront à cette fête qui sera, paraît-il, splendide.

**Courtrai.** — Le parquet de Courtrai vient de faire une descente à Moorsele. Un ouvrier vidangeur en travaillant à la fosse d'aisance des latrines publiques situées sur la place de l'église, en a retiré le cadavre d'un enfant nouveau-né du **sexe masculin.**

D'après les constatations des médecins légistes, la mort remonterait à environ quinze jours et ils certifient que l'enfant était né viable et à terme. On recherche l'auteur de cet infanticide, mais on n'a aucun indice et jusqu'à présent il est resté inconnu.

— Vendredi, entre 11 heures 1/2 et minuit, un homme nommé Martens, garçon boucher à Courtrai, passait avec son camion à la barrière du passage à niveau du faubourg Saint-Jean, lorsqu'il a été atteint par une locomotive qui arrivait de Waereghem ; il a été mortellement blessé, son camion brisé et le cheval, dont les traits avaient été coupés par le choc n'a pas été atteint et s'est sauvé.

La victime de cet accident a été transportée dans une maison du voisinage, où on lui a prodigué tous les secours possibles, mais son état est désespéré. On se demande comment il se fait que les barrières étaient ouvertes.

---

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 mai.* — Victor Duquesne rue de l'Avocat, 42. Gustave Vanderscheiden, rue Beaurepaire, cour Desplanque, 3. — Jeanne Lebrun, rue des Chasseurs, 23. — Julien Deygère, rue Bernard, 8. — Maria Toulec, rue de la Concorde, 12. — Etienne Lenfant, rue Meyerbeer prolongée 1. — Georges Wack, rue de l'Alma, fort Franz, 35. — Palmyre Verginson rue du Tilleul prolongée, 41. Jules Berger, rue Decrême, cour Coussaert. — Auguste Vangu[illegible]ick rue du Tilleul, cour Loridant, 1.

*Publications de mariages du 19 mai.* — Pierre Scherpereel, tisserand 28 ans, rue Jean-Bart, et Marie Rys, servante, 20 ans, à Wattrelos. — Louis Dupuis, conducteur de machines, 32 ans, rue des Longues-Haies, cour Flamencourt, et Marie Allegaert, peigneuse, 24 ans, rue des Longues-Haies, cour Flamencourt. — Marie Dodin, employé de commerce, 33 ans, rue N[illegible], 27, et Adèle Schwartz sans profession, 24 ans, rue St-Joseph, 79. — David Melis, employé de commerce, 40 ans, à Roubaix, et Martine Lefebvre, sans profession, 21 ans, à Zegerscappel. — François Dubar, magasinier à Roubaix, et Mathilde Mahieu, servante, à Ere (Belgique). — François Maessens, tisserand, 23 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 62, et Philippine Moura, journalière, 48 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 62. — Jean-Baptiste Deloy tisserand, 32 ans rue de Condé, cour Degand, 7, et Amélie Verfaillie, soigneuse, 20 ans, rue de la Paix, cour Guillaume Lefebvre. — Vital Demeyer, tisserand, 25 ans, rue Rossini, cour Tiberghien, 4, et Julienne Tytgat, peigneuse, 22 ans, rue Rossini, cour Tiberghien, 1. — Pierre Vanneste, menuisier, 22 ans, à Roubaix, et Marie Hayart servante, 15 ans, à Dottignies. — Charles Heim, directeur de filature, 23 ans à Roubaix, et Hermance Bouve, tailleuse, 22 ans, La Madeleine. — Louis Lecoutre, cultivateur, 44 ans, à Wasquehal, et Hortense Poissonnier, épicière, 48 ans, rue de Denain, 42. — Henri Planquart, tourneur en bois, 34 ans, rue Rossini, 9, et Augustine Dhal[illegible]uin, femme de chambre, 27 ans, rue Rollin, 15. — Alphonse Deweer, teinturier, 35 ans, rue du Bassin, 4. — Odile Trenteseaux, ménagère, 31 ans rue du Bassin, 13. — Alfred Rommel, fileur, 20 ans, à Wasquehal, et Blanche Caby, bobineuse, 24 ans, rue de la Paix. — Gilbert Choquereaux, ourdisseur, 20 ans, rue de l'Ermitage, 49, et Adèle Lefebvre, bobineuse, 20 ans, rue de Leuze, 158. — Jean-Baptiste Davrain, rentreur, 29 ans, rue de Mouveaux, cour Frère, 13, et Marie Bouckaert, visiteuse, 22 ans, rue Saint-Joseph 73. — Arthur Allard, menuisier, 22 ans, rue de Soubise, 13, et Maria Goïn, sans profession, 22 ans, rue de Soubise, 28. — Jean-Baptiste Sandru, rattacheur, 20 ans, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 7, et Pauline Uyterhaegen, trieuse, 21 ans rue de Lannoy, cour Demarcq, 67. Louis Willem, ébéniste, 26 ans rue de la Banque, 53, et Mathilde Ponthieu, piqurière, 21 ans, rue de la Perche, 13. — Gustave Lemaire menuisier, 25 ans, rue Brézin, cité Dekien, et Ida Kik[illegible], bobineuse, 22 ans, rue du Tilleul, cité [illegible]ville. — Paul Brunin, boucher, 25 ans, à Tourcoing, et Joséphine Bekaert, sans profession, 25 ans, rue Descartes, 27. — Gustave Vanfleteren, cordonnier, à Roubaix, et Mélanie Bausen, dentelière, à Hooghlede. — Aloïse Ovyn, ouvrier agricole à Elseghem, et Elise Laeven, ouvrière, à Roubaix. — Cyrille Vandenbussche, à Roubaix et Louise Vanhove, à Wytschaete.

J.-B. Watteau, 23 ans, tapissier, rue du Collège, 177, et Sophie Fournier 20 ans, rue Ste Thérèse, 34. — Henri Henneute, 22 ans, marchand boucher, rue Beaurewaert, 82, et Hyacinthe Dhondt, 22 ans, sans profession, rue de Mouveaux, 103. — Jean-Baptiste Eck, 27 ans, mécanicien, rue d'Alger, et Nathalie Quevauvillers, 21 ans, rue d'Alger, 11. — Henri Welcomme, 30 ans, à Croix, et Sophie Algoet, 20 ans, peigneuse, rue de l'Epeule, cour Blansin, 1. — Auguste Rigole, 25 ans, rue de Maubeuge, 16, et Elisa Depraetre, 16 ans, rue Descartes 11. — Pierre Desmettre 20 ans, sculpteur, rue du Pile, 246, et Marie Meurin, 19 ans, modiste, rue Bernard, 60. — Henri Verhofstadt, 20 ans, cordonnier, rue Saint-Jean, 3, Angélique Callewaert 16 ans, rue des Longues-Haies, cour Flamencourt, 15. — Emile Barbé, 38 ans, rue Rossini, 28, et Mathilde Mouton 29 ans, soigneuse, rue Rossini. — Louis Soriet, 27 ans, à Croix, et Joséphine Liétart, 16 ans, rue de la Perche, Fort Sioen, 23. — Arthur Lquenne, 28 ans, rue Blanchemaille, 160, et Marie Willem 25 ans, sans profession, rue de l'Epeule, 169. — Louis Crépin, 28 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, 278, et Irma Aumieuw, 24 ans, modiste rue de la Longue-Chemise, 71. — Etienne Capette, 26 ans, fabricant de moutarde, à Croix, et Marie Duforest, 25 ans, sans profession, rue Saint-Elisabeth, 16. — Louis Bonnet, 26 ans menuisier, rue de l'Arc, 4 et Marie Carton, 22 ans trilleuse, rue Blanchemaille, 26. — Julien Putman, 39 ans, teinturier, rue de la Balance, 73, Marie Opsomer, 23 ans, tisserande, rue de la Balance, 86. — *Déclarations de décès du 19 mai.* — Marie Hlin, 3 ans, rue Charlemagne. — Emilie Billy, 7 ans, 6 mois rue Mazarin, 7. — Gustave Adyns, 1 an 11 mois, au Hutin maison, Picavet. — César Fine, 61 ans, à l'hôtel-Dieu. — Jeanne Decorcet, 1 mois 20 jours, rue des Longues-Haies, 213.

---

## Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille SORION-PAUWELS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Maria-Louise SORION, décédée à Roubaix le 19 mai 1889, à l'âge de trois ans et quatre mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels qui auront lieu le mardi 21 courant, à 4 heures, en l'église Notre Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Rome.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre Dame, à Roubaix, le mardi 21 mai 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adelaïde RENARD, épouse de M. Paul BROCARD décédée à Roubaix, le 11 avril 1889, dans sa 33e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 22 mai 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Alexandre SOUXDORF, pieusement décédé à Hasp[illegible], le 5 mai 1889, à l'âge de 63 ans et 4 mois administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le jeudi 23 mai 1889 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Louise DELANGLEZ, épouse de M. Jules DUBRULLE, pieusement décédée à Wattrelos, le 20 avril 1889, dans sa vingt cinquième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix le mardi 21 mai 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur J.-B. DUTHA, époux de Dame Catherine CHAMBART, décédé à Roubaix, le 3 mai 1888, dans sa 83e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 21 mai 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste SALEMBIER, décédé à Mos[illegible]pha Supérieur (Province d'Alger), le 1er avril 1889, dans sa trente septième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

---

## FAITS DIVERS

**Un trésor.** — Le hasard est souvent archéologue. Tandisque que le R. P. [illegible], Père de la Croix n'a trouvé, dans ses vastes fouilles de Sanxay, qu'une quantité relativement petite de monnaies, à quatre kilomètres de là, à Cursay, un trésor de 4.500 monnaies vient d'être mis à jour par un bœuf.

L'animal ruminait tranquillement sur le bord d'un fossé, lorsque glissant il entraîna dans sa chute une motte de terre.

Au grand étonnement du valet de ferme, la motte de terre en tombant s'était ouverte et laissait voir derrière l'animal un vase rempli de monnaies. Le trésor pesait près de treize kilogrammes.

La moitié fut réclamée par le propriétaire du terrain. L'autre portion, composée de 2 300 pièces vient d'être appréciée chez M. E. Breuil ac, conservateur de la numismatique au musée de Niort. Ces monnaies ont été frappées sous les empereurs Valerien, Victorin, Tetricus, Aurélien.

L'enfouissement de ce trésor doit remonter à peu près à l'année 275. A cette époque, Tetricus, empereur en Gaule, fatigué du pouvoir, laissa prendre ses Etats par Aurélien, après la bataille de Châlons-sur-Marne.

**Les conséquences du krach des cuivres.** — M. Secrétan, qui avait donné sa collection de tableaux en nantissement à plusieurs établissements de crédit, est forcé maintenant de la laisser vendre aux enchères. Ainsi en ont décidé les liquidateurs judiciaires de la Société des Métaux.

C'est un événement considérable dans le monde des arts.

La vente Secrétan aura lieu vers la fin du mois de juin ; ce sera la plus importante vente de tableaux modernes de ce temps ; elle comprend l'*Angelus*, de J.-F. Millet, et plusieurs toiles de cette importance.

L'adjudication, qui durera plusieurs jours, sera dirigée par MM. Paul Chevallier et Aulard, commissaires-priseurs.

**DENTS et DENTIERS**, derniers perfections
**Greffe Dentaire, Aurifications, Plombages, etc.**
INSTITUT DENTAIRE AMÉRICAIN, 26, r. Jacquemars-Giélée, LILLE
19065—31620

---

## TRIBUNAUX

### BILLETS DE COMPLAISANCE

Dans son audience du 15 mai, le tribunal correctionnel de Strasbourg a rendu un jugement fort intéressant au point de vue commercial. Les deux prévenus, P..., entrepreneur, et L... fabricant de parquets, étaient accusés d'abus de confiance commis par la mise en circulation de billets de complaisance. P... a été mis en état de liquidation judiciaire. Malgré l'irrégularité de ses livres, il n'a pas été poursuivi pour banqueroute simple, parce que la loi allemande ne considère pas un entrepreneur comme négociant, mais comme un simple maître ouvrier.

Le passif s'élève à 2 millions de marks, dont 700.000 en créances de banquiers ; la liquidation donne a, d'après le ministère public, un minimum de 5 0/0 et un maximum de 20 0/0. P... avait organisé avec son fournisseur L..., pour se procurer des fonds, un système de billets de complaisance, ce qu'on appelle en Allemagne de la « cavalerie », et en Angleterre des cerfs volants. »

Le parquet a vu dans cette circulation les faits constitutifs du délit d'abus de confiance. Les experts ont prétendu que les billets de complaisance, tout en n'étant pas très corrects, ont passé dans les mœurs.

Le tribunal correctionnel a renvoyé les prévenus des fins de la plainte.

---

## VARIÉTÉS

### A PROPOS DE BILLARD

Carter, l'un des trois champions de l'Amérique du Nord, avec Schæffer et Slosson, s'embarque le 5 mai à New-Nork pour venir défier à Paris les plus célèbres joueurs de billard.

On dira que le billard est un jeu trop peu suivi pour intéresser beaucoup de monde, et que la paume, le « lawn-tennis », les échecs même ont autrement de partisans. Nous ne sommes pas de cet avis, écrit notre confrère du *Gaulois*, le billard moderne, sans blouses, avec la partie de carambolage est tellement entré dans nos mœurs qu'il n'y a plus de cercles sans deux ou trois billards.

On trouve des billards partout au monde, sauf dans le centre de l'Afrique. On en trouve dans de petits villages des Balkans, où l'on ne peut arriver qu'à cheval, et l'on se demande comment ces lourdes machines ont pu être apportées. On en trouve au Tonkin, là où nous n'avons encore ni colonie agricole ni industrie, sauf celle des cafés, qui est la grande industrie des Français à l'étranger.

Nous ne sommes pas si loin du temps ou de Chamillard faisait sa fortune politique au billard avec Louis XIV et où Samuel Bernard faisait à son tour sa fortune en faisant la partie de M. de Chamillard.

On jouait au temps de Chamillard avec la « masse », petite queue terminée en spatule. La queue dont on se sert aujourd'hui date précisément de 1789. On va pouvoir en célébrer le grand centenaire avec celui de la Révolution. Cependant le procédé en cuir qui termine cette queue et la rend apte à tous les effets imaginables ne date que de la Révolution.

Avec cet instrument bien manié de la main, très peu de l'avant-bras et jamais de l'épaule, on pratique ce qu'on appelle le rétrograde direct et angulaire, le coulé, le massé, le piqué, l'effet direct ou contraire, le coup dur, le saut et le coup fouetté. Tous les points de la bille deviennent attaquables, au-dessus, en dessous, par côté et perpendiculairement.

— C'est une science, disait un célèbre professeur gascon, pour laquelle ce n'est pas assez de la vie d'un homme.

— Alors j'y renonce, répondit l'élève en jetant sa queue.

Le professeur se repentit de sa pédanterie.

La vérité est que le billard est, avec les échecs et la paume, le jeu le plus difficile, et qu'il faut des années pour faire un bon joueur.

Le plus célèbre joueur avant M. Vignaux fut le célèbre Berger, à Lyon. Il jouait avec une grande simplicité, sans pose et par les moyens les plus simples, si bien qu'un jour un joueur étranger voulut se faire valoir, à ses dépens, en lui montrant ses prouesses sur le massé. La galerie était stupéfaite. Berger regardait sans mot dire et paraissait ahuri. Quand le provincial eut fini :

— Pardon, lui dit Berger, vous ne connaissez pas le massé.

Et Berger, prenant les billes, exécuta séance tenante une série interminable de massés avec les billes rapprochées ou à distance. Le provincial s'était esquivé avant la fin.

Les plus célèbres professeurs français de billard sont MM. Vigraux, Magin, Piot, Bataille, Lheuller, Gay, etc. Bruxelles a le célèbre Garnier, qui a gagné une fois Vignaux.

Ce qui fait la supériorité de Vignaux sur tous les champions français et étrangers, c'est, après son savoir, son calme et sa force physique. Jamais Vignaux ne s'émeut, qu'il perde ou qu'il gagne, et son bras ou plutôt son poignet, a une vigueur une souplesse qu'il déploie tour à tour avec une égale facilité, selon qu'il veut ramener ou conserver les billes.

Il y a quelques jours précisément que M. Vignaux vient de publier chez Delarue un traité du billard, avec préface de M. Desnar, un avocat et un romancier de talent qui cultive le billard à ses heures de loisir.

Les parties, les matchs de Vignaux avec les champions américains sont si connus, qu'on ne peut revenir sur ce sujet. Les séries de mille points finissaient par devenir un jeu, tellement ce qu'on appelle « la série américaine » était devenue pour ces joueurs un procédé mathématique.

Les billes se suivaient le long de la bande par petits carambolages, indéfiniment. C'est alors qu'on a inventé la « partie encadrée ».

Pour cela, on trace à la craie sur le billard quatre raies distantes de quinze à vingt centimètres des bandes, et il est interdit au joueur de faire plus d'un carambolage en conservant les billes entre la raie et la bande. De cette façon, les grands coups sont plus fréquents et le joueur apparaît plus facilement dans l'art de réunir les billes.

C'est désormais la seule partie engagée dans les grands matchs entre professeurs. Et, cependant, on commence déjà à pratiquer mécaniquement cette série, quoique très difficilement, en tenant les billes à cheval sur la raie. Au billard, il est permis de se coucher sur la lisière du code pénal.

---

## CHOSES ET AUTRES

Confidences :

— Et il vous aimait !

— Je crois bien !... il me disait même souvent : « comme le lierre, je meurs ou je m'attache... »

— Et qu'a-t-il fait !

— Il s'est pendu.

— Voilà un homme de parole !

***

Au guichet d'une banque interlope :

— Je désirerais parler à M. le directeur.

Un employé avec amabilité :

— Il vient d'être arrêté; mais si monsieur désire verser tout de même.

---

### Caisse d'Epargne de Roubaix

*Séances des 18 et 19 mai 1889*

VERSEMENTS :

| | | Déposants | Nouveaux | |
|---|---|---|---|---|
| Roubaix | Samedi. | 60 déposants | 11 nouveaux | 10.395 » |
| | Dimanche | 168 | 32 | 34 865 » |
| Lannoy. | | 25 | 7 | 4,628 » |
| Croix | | 6 | 1 | 2,930 » |
| Wattrelos | | 5 | 0 | 2,100 » |
| Totaux | | 264 | 51 | 54 883 » |

REMBOURSEMENTS :

| | | Rembour. effectués. | |
|---|---|---|---|
| Roubaix | Samedi. | 31 | 14.048 79 |
| | Dimanche | 83 | 33,057 53 |
| Lannoy | | 17 | 6.289 26 |
| Croix | | 4 | 529 11 |
| Wattrelos | | 3 | 583 04 |
| Totaux | | 138 | 54,497 73 |

Les opérations du mois de mai sont suivies : à Roubaix, par MM. Ernest Réquillart, F. Ernoult-Taffin, Edouard Tetelin et Leplat-Dewavrin, directeurs. — A Lannoy, par M. Derveaux-Delfosses. A Croix, par MM. E. Jourdain et Alb. Delesalle. A Wattrelos, par MM. Achille Castel et Abel Hazbrouck.

*Ordre du service.* — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2* les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande. *Le Caissier*, FREMONT.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**La Semaine des Familles**, revue universelle hebdomadaire sous la direction de M. Gaston Feugère. — Sommaire du n° 7 (31e année). — 18 mai 1889.

I. Le Tombeau d'Engelbert II de Nassau, à Breda (gravure), par Abel Cavesau. II. L'Ile de Madagascar et Tananarive (fin), par Ch. de St-Ouen. — III. La Réponse de la Tombe, nouvelle (fin), par Charles Buet. — IV. L'Artiste aux champs (gravure). — V. La Pupille de Maître Goldner, roman (suite), par J. de Rochay. — VI Causeries sur la Révolution française (suite) par Gaston Feugère. — VII. Chronique, par Ariel.

Gravures : Le Tombeau d'Engelbert II de Nassau, à Breda. — L'Artiste aux champs.

Abonnements : Un an, 10 fr ; 6 mois, 6 fr. — Un numéro franco, 25 cent.

On s'abonne chez V. Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

---

## LA MEILLEURE CONSTITUTION

Ce n'est pas celle qui est élaborée par un Parlement, mais celle de l'homme dont le sang est absolument pur.

Avec celle-là, on n'a point à redouter les mauvaises digestions, les troubles nerveux, les maladies de poitrine, les anthrax, les abcès, les maux d'yeux, d'oreilles, de nez, les glandes, les démangeaisons, etc, maladies causées par l'altération du sang.

Pour obtenir cette robuste constitution, régénérons notre sang par l'emploi du Rob Lechaux aux sucs concentrés et iodurés de cresson et salsepareille rouge, ce puissant dépuratif, ce reconstituant infaillible, aussi efficace qu'agréable au goût, et dont les effets revivifiants se font tout de suite sentir.

Pour apprécier la valeur de cet excellent produit, il faut lire la brochure intéressante (50e édition), sur la régénération du sang, que M. Lechaux, pharmacien, rue Ste-Catherine, 164, à Bordeaux, adresse gratuitement. On pourra alors, afin d'éviter sûrement les contrefaçons, demander 3 flacons franco pour 12 francs, ou 6 flacons contre 21 francs, mandat. 19529d

---

## Une vraie trouvaille !

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs une combinaison qui leur permettra de se mettre à l'abri de l'exploitation exagérée des hôtels et restaurants de Paris à l'égard des visiteurs de l'Exposition.

Nombre de personnes arrivant à Paris se voient en effet dans l'impossibilité de calculer leurs dépenses à l'avance et en peu de temps ont épuisé le budget dont ils avaient préalablement disposé. Ne connaissant pas les établissements, il leur arrive pour la plupart du temps de payer fort cher tout en étant très mal traité.

Avec la Société des Voyages Internationaux plus d'aléa possible, un logement confortable leur est assuré sans crainte de rester plusieurs jours, comme nous l'avons déjà vu, dans l'impossibilité de se loger; avec la faculté de prendre leur nourriture dans plus de cent des principaux restaurants de Paris, même à la Tour Eiffel sans être tenus prendre leurs repas deux fois de suite dans la même maison.

Nous avons cru obliger nos lecteurs en leur indiquant l'adresse de la Société Générale des voyages Internationaux, à Paris, 30, boulevard des Capucines, où ils trouveront des bons de séjour à Paris aux prix de : 25 fr. par jour 1re classe, 20 fr. 2e classe. 19531d

---

## Emprunt Russe 4 0/0

Souscription sans frais, conversion des emprunts 1870, 1872, 1873, 1884,

AU CRÉDIT LYONNAIS

**Roubaix, 2, Rue de la Gare, 2**

**Tourcoing, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville**

17984

---

**A. BOUTRY, ENTREPr**

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

---

**LE MASSON**

*Dentiste-Expert*

**Dents et Dentiers perfectionnés**

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

---

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac

SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul

*et dans toutes les bonnes Pharmacies.*

19332

---

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

## EMPRUNT CONSOLIDÉ 4 0/0 OR

DE CHEMINS DE FER 2me SÉRIE

de 1.241.992.000 FRANCS CAPITAL NOMINAL

**Affranchi à tout jamais de tout impôt russe**

Remboursable au pair, en 81 ans, avec intérêts trimestriels payables à Paris, Pétersbourg, Londres, Berlin, Francfort, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, New-York.

Cet emprunt, émis en **obligations consolidées russes de chemins de fer**, est exclusivement destiné à la **conversion et au remboursement** du solde des emprunts consolidés 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884.

*Les Emprunts consolidés 5 0/0* encore en circulation *seront remboursés avant la fin de l'année 1889*. Ces titres cesseront de porter intérêt à partir de la date à laquelle ils seront remboursables. Cette date sera fixée 3 mois à l'avance par un Arrêté ministériel.

*L'Emprunt 5 0/0 consolidé de 1884* (7e série) *est, dès à présent, appelé au remboursement pour le 15 Août 1889.*

**On souscrit : Vendredi 24 Mai**

**chez MM. de Rothschild frères,**

21, rue Laffitte,

Au prix de **457,50** par obligation de 500 fr. rapportant **20** fr. d'intérêt annuel.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jouissance 1er juillet 1889 | 4 0/0 = 20 fr. | | en souscrivant; |
| | 17 1/2 0/0 = 87 fr. 50 | | à la répartition |
| | 20 0/0 = 100 fr. | | le 21 août 1889 |
| | 50 0/0 = 250 fr. | | le 18 sept. 1889 |

*Faculté de libération anticipée à 2 0/0 l'an à partir du 12 Juin prochain*

En libérant le 12 Juin, le porteur n'aura à verser en tout que **455 fr. 75** par obligation.

CONVERSION DES EMPRUNTS CONSOLIDÉS 5 0/0

On peut aussi souscrire en titres des Emprunts 5 0/0 1870, 1872, 1873 et 1884.

*Les souscriptions en titres des susdits emprunts seront irréductibles.*

*Pour les souscriptions en titres*, les **nouvelles obligations** seront délivrées entièrement libérées au prix de **457 fr. 50**, jouissance 1er juillet 1889.

Les titres des anciens emprunts 5 0/0 seront reçus en payement, aux prix ci-après pour L. 100, capital nominal :

Emp. 1870 à fr. 2.574.90 | Emp. 1873 à fr. 2,595.50

» 1872 à fr. 2.554.39 | » 1884 à fr. 2,544 »

*Les soultes, résultant du décompte de conversion, inférieures au montant d'une obligation, seront payées au porteur, en espèces.*

**Les demandes de conversion** doivent être accompagnées des titres, munis de tous leurs coupons à échoir ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur nominale, avec désignation exacte des titres et l'engagement de les remettre à **MM. de Rotschild frères**, dans un délai **maximum** de 21 jours.

(Déclaration faite au timbre le 10 mai 1889.)

19513

---

# MARCHÉS A TERME

## Cours du 20 Mai 1889

### LAINES PEIGNÉES

ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay. ANVERS (par voie télégraphique) — Peignes Buenos-Ayres.

| Mois de livraison | Type supra irréductible — Cours de la veille | Type supra irréductible — Cours du jour | Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille | Qualité peigné de fabrique 1 — Cours du jour | Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille | Qualité peigné courant 2 — Cours du jour | Français A — Cours de la veille | Français A — Cours du jour | Français G — Cours de la veille | Français G — Cours du jour | Allemands B — Cours de la veille | Allemands B — Cours du jour | Allemands M — Cours de la veille | Allemands M — Cours du jour |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | ... » | ... » | 595 » | 592 ½ | 575 » | 575 » | 570 » | 570 » | 597 ½ | 597 ½ | 587 ½ | 585 » | 600 » | 600 » |
| Février | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » |
| Mars | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » |
| Avril | ... « | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » |
| Mai | 610 » | 610 » | 590 » | 587 ½ | 570 » | 570 » | 562 ½ | 562 ½ | 597 ½ | 597 ½ | 585 » | 585 » | 600 » | 600 » |
| Juin | ... » | ... » | 592 ½ | 592 ½ | 570 » | 570 » | 567 ½ | 567 ½ | 597 ½ | 597 ½ | 587 ½ | 587 ½ | 600 » | 600 » |
| Juillet | ... » | ... » | 595 » | 595 » | 570 » | 570 » | 567 ½ | 567 ½ | 597 ½ | 597 ½ | 590 » | 590 » | 600 » | 600 » |
| Août | ... » | ... » | 595 » | 595 » | 575 » | 575 » | 570 » | 570 » | 597 ½ | 597 ½ | 592 ½ | 590 » | 600 » | 600 » |
| Septembre | ... » | ... » | 597 ½ | 595 » | 575 » | 575 » | 570 » | 570 » | 597 ½ | 597 ½ | 592 ½ | 590 » | 600 » | 600 » |
| Octobre | ... » | ... » | 597 ½ | 597 ½ | 575 » | 575 » | 570 » | 570 » | 597 ½ | 597 ½ | 592 ½ | 590 » | 600 » | 600 » |
| Novembre | ... » | ... » | 597 ½ | 597 ½ | 575 » | 575 » | 570 » | 570 » | 597 ½ | 597 ½ | 592 ½ | 590 » | 600 » | 600 » |
| Décembre | ... » | ... » | 595 » | 592 ½ | 575 » | 575 » | 570 » | 570 » | 597 ½ | 597 ½ | 590 » | 585 » | 600 » | 600 » |

### LAINES BRUTES

ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres. TYPE 1 : Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre. TYPE 2 : Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers. LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1a BONNE COURANTE 36 0/0. ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1a COURANTE 34 0/0.

| Mois de livraison | Type 1 — Cours de la veille de 11 h. 1/2 | Type 1 — Cours de la veille de 4 h. 1/2 | Type 1 — Cours du jour de 11 h. 1/2 | Type 1 — Cours du jour de 4 h. 1/2 | Type 2 — Cours de la veille de 11 h. 1/2 | Type 2 — Cours de la veille de 4 h. 1/2 | Type 2 — Cours du jour de 11 h. 1/2 | Type 2 — Cours du jour de 4 h. 1/2 | Le Havre — Cours de la veille matin | Le Havre — Cours de la veille soir | Le Havre — Cours du jour matin | Le Havre — Cours du jour soir | Anvers — Cours de la veille | Anvers — Cours du jour |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 173 » | 173 » | 172 » | 172 » | ... » | ... » |
| Février | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 172 » | 172 » | 172 » | 172 » | ... » | ... » |
| Mars | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » |
| Avril | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » |
| Mai | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 176 » | 176 ½ | 176 » | 176 » | 165 » | 165 » |
| Juin | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 176 ½ | 176 ½ | 177 » | 177 » | 165 » | 165 » |
| Juillet | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 177 » | 177 » | 177 ½ | 177 ½ | 165 » | 165 » |
| Août | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 177 ½ | 177 ½ | 177 ½ | 177 ½ | 165 » | 165 » |
| Septembre | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 177 ½ | 177 ½ | 177 ½ | 177 ½ | 165 » | 165 » |
| Octobre | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 177 ½ | 177 ½ | 176 ½ | 176 ½ | ... » | ... » |
| Novembre | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 176 ½ | 176 ½ | 175 » | 176 » | ... » | ... » |
| Décembre | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | ... » | 175 ½ | 175 ½ | 173 » | 173 » | ... » | ... » |